

**Conditions de participation au jeu concours gratuit**  
**«Embasement» organisé par la Loterie Romande lors du**  
**Tour de Romandie 2019**

Le jeu concours gratuit « Embasement » est ouvert à toutes les personnes de plus de 18 ans révolus domiciliées en Suisse Romande. Plusieurs participations par personne sont admises. Les collaborateurs de la Loterie Romande ne sont pas admis à participer.

La participation à ce jeu concours gratuit implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation.

Le jeu concours gratuit se déroule **du mardi 30 avril 2019 au dimanche 5 mai 2019** durant le Tour de Romandie (ci-après : période promotionnelle).

Pour y prendre part, les participants doivent être présents sur le stand de la Loterie Romande au village d'arrivée de chaque étape du Tour de Romandie durant la période promotionnelle. Les joueurs devront inscrire leur adresse mail sur une tablette pour tenter de remporter après tirage au sort le lot ci-dessous :

	<b>Lots</b>	<b>Nombre de lots</b>	<b>Valeur unitaire du lot en CHF</b>
<b>1</b>	Tenue complète (H/F) Craft comprenant un jersey, une paire de gants, un short et un coupe-vent	<b>1</b>	<b>329.60</b>

Le tirage au sort du gagnant aura lieu sous contrôle notarial le **16 mai 2019**. Le résultat du tirage au sort constaté par le notaire sera définitif.

Seul le gagnant sera avisé par courrier, à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription. Il recevra par la poste le lot gagné. Aucune correspondance ne sera échangée.

Le lot n'est pas convertible en espèces et ne peut pas être échangé. Le lot en nature bénéficiera des conditions de garantie et de service après-vente usuelles du fournisseur, la Loterie Romande n'assumant qu'une obligation de délivrance du lot en nature, qui sera entièrement exécutée dès que le titulaire du lot en aura pris livraison.

Loterie Romande, avril 2019